
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent soixante-dix-neuvième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 7 février 2019, à 15 heures

Président(e) : M. Yuriy Klymenko (Ukraine)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1479^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Chers collègues, Mesdames et Messieurs, cet après-midi, comme annoncé précédemment, nous entendrons une déclaration de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, puis procéderons à un bref échange de vues.

Après quoi, nous reprendrons nos travaux et j'inviterai les délégations à examiner les demandes de statut d'observateur reçues depuis la dernière séance plénière et à poursuivre le débat sur le projet de programme de travail ou sur toute autre question que les délégations souhaiteraient aborder.

Excellences, chers collègues, permettez-moi maintenant de donner la parole à la Haute-Représentante, M^{me} Nakamitsu, et de vous signaler que vous aurez besoin pour cette intervention de vos écouteurs. M^{me} Nakamitsu, vous avez la parole.

M^{me} Nakamitsu (Haute-Représentante pour les affaires de désarmement) (*parle en anglais*) : Monsieur l'Ambassadeur Klymenko, Président de la Conférence du désarmement, Mesdames les Représentantes, Messieurs les Représentants, Mesdames et Messieurs, depuis New York je vous souhaite à tous un bon après-midi à Genève. C'est un très grand privilège d'avoir de nouveau la possibilité de prendre la parole devant cette vénérable assemblée, même à distance. Je vous vois très bien à l'écran et je remercie le Président de son aimable invitation et de la créativité dont il a fallu faire preuve pour établir cette connexion entre nous, de part et d'autre de l'océan Atlantique. Ce fut un plaisir d'être à Genève la semaine dernière et d'avoir l'occasion de m'entretenir avec certains d'entre vous. J'ai pu ainsi me rendre compte par moi-même de l'importance que vous continuez d'attacher à la cause du désarmement.

Vous ne voyez pas les choses de la même façon dans tous les domaines – nous le savons tous – mais je reste convaincue que vous êtes tous attachés à nos objectifs communs, à savoir l'élimination de toutes les armes de destruction massive et la réglementation stricte des armes classiques conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Cet attachement sera probablement mis à l'épreuve cette année, qui sera une année charnière pour la Conférence du désarmement.

En tant que communauté mondiale, les défis auxquels nous devons faire face sont nombreux. Dans le domaine du désarmement, nos progrès se sont considérablement ralentis et le risque de recul est imminent. Au lieu de chercher à renforcer ce qui nous unit, nous avons tendance à nous concentrer sur ce qui nous divise. D'après certains d'entre vous, c'est le contexte de sécurité mondiale de plus en plus dégradé qui est en cause. La possibilité que de grandes puissances se trouvent mêlées à des conflits régionaux est réelle. Nous sommes au seuil d'une course aux armements nucléaires multipolaire et qualitative.

À près de deux mille milliards de dollars, les dépenses militaires atteignent des niveaux indécents. La crainte de voir les progrès de la science et de la technologie compromettre notre sécurité collective est de plus en plus justifiée. Mais tout n'est pas si sombre dans ce tableau et je sais que beaucoup d'entre vous – en fait, la plupart d'entre vous – continuent de croire que les efforts de désarmement et de maîtrise des armements sont essentiels à leur propre sécurité. C'est aux États qu'il appartient de déterminer les options qui s'offrent à eux et d'en tirer le meilleur parti.

En 2020, nous célébrerons le cinquantième anniversaire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité en 2020 est une occasion symbolique et importante de réaliser des avancées concrètes dans le renforcement des dispositions de cet instrument, mais les États parties doivent commencer dès maintenant à préparer le terrain pour arriver à un tel résultat. Les divers groupes d'experts gouvernementaux, y compris ceux créés par l'Assemblée générale, sont des cadres dans lesquels les États peuvent aborder certaines des questions de sécurité aujourd'hui les plus pressantes.

S'agissant de la cybersécurité, des armes autonomes et de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique, les États peuvent collaborer non seulement pour trouver une issue à l'impasse collective actuelle, mais aussi pour rendre le monde plus sûr pour les générations futures. En s'efforçant de trouver des moyens de surmonter l'un des principaux

obstacles à l'instauration et à la préservation d'un monde exempt d'armes nucléaires, le Groupe d'experts gouvernementaux chargé de la vérification du désarmement nucléaire offre une occasion historique de prendre des mesures concrètes pour progresser. La Conférence du désarmement peut également apporter sa contribution en 2019. La décision de la Conférence de créer des organes subsidiaires en 2018 a été tout à fait bienvenue. Ces organes ont servi de cadre à des échanges francs et constructifs entre experts et décideurs politiques, basés à Genève et ailleurs, sur tout l'éventail des préoccupations dont la présente instance est saisie.

L'année 2019 offre l'occasion de tirer parti de la dynamique enclenchée par ces échanges pour progresser dans vos délibérations ainsi que, entre autres, pour constituer une base de connaissances et de données d'expérience et se concentrer sur les aspects techniques et de fond des questions les plus pertinentes pour la Conférence. Votre responsabilité en tant qu'instance unique de négociation en matière de désarmement a rarement été aussi grande. Je me félicite des délibérations constructives auxquelles a donné lieu le projet de programme de travail présenté par S. E. l'Ambassadeur Klymenko. J'espère sincèrement que ce projet suscitera un débat fructueux. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies s'est engagé à tout mettre en œuvre pour aider les États Membres dans les efforts qu'ils font pour créer un monde plus sûr. C'est la raison pour laquelle il a lancé son Programme de désarmement (Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement) ici à Genève.

Comme je l'ai déjà indiqué à la Conférence, l'objectif du Programme de désarmement est d'aider les États Membres à soutenir votre action. Il s'articule autour de trois piliers fondamentaux : le désarmement au secours de l'humanité, qui est axé sur l'élimination des armes de destruction massive, le désarmement qui sauve des vies, qui met l'accent sur la létalité des armes classiques, et le désarmement pour les générations futures, qui vise à trouver de manière préventive une parade aux nouveaux moyens et méthodes de combat générés par les progrès scientifiques et techniques. Malgré sa vaste portée, le Programme n'est bien entendu pas exhaustif. Les 40 actions qu'il prône sont essentiellement des mesures pratiques que les entités des Nations Unies peuvent prendre pour appuyer les efforts et les initiatives des États Membres. Le Programme a été élaboré dans le cadre d'un dialogue multipartite, comprenant notamment des discussions au sein du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, des consultations bilatérales avec de nombreux gouvernements, une réunion de réflexion informelle à haut niveau et trois réunions consultatives avec des organisations non gouvernementales.

Dans l'ensemble, la réponse des États Membres a été positive. Alors que le Programme entre dans sa phase de mise en œuvre, je suis convaincue qu'ils lui apporteront leur soutien, sans être, bien entendu, nécessairement d'accord avec chacun de ses éléments. Il convient de souligner que le plan de mise en œuvre est un document évolutif. L'état d'avancement des activités sera actualisé régulièrement et de nouvelles étapes et activités pourront être ajoutées au besoin. Le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU suit actuellement l'état d'avancement de 116 activités énumérées dans le plan de mise en œuvre.

Nous venons de terminer notre premier examen trimestriel de ce plan. Les résultats sont disponibles sur notre site Web et montrent que nous progressons de façon satisfaisante. Plus d'un quart des actions, soit 11 sur 40, ont fait l'objet de mises à jour importantes. Le plan de mise en œuvre sera soutenu politiquement et financièrement par les États Membres. Pour prendre acte de ce soutien et encourager une large adhésion, pour chaque action, nous utiliserons pour désigner les États impliqués les termes de champions ou avocats. Seuls les États qui jouent un rôle actif de chef de file dans la mise en œuvre d'une action seront visés. Jusqu'ici, 11 gouvernements, de pays du Nord comme de pays du Sud, se sont officiellement proposés pour être les champions ou les avocats de diverses actions. Sont concernées 23 des 40 actions, réparties entre tous les piliers du Programme.

J'espère que d'autres gouvernements confirmeront leur appui dans les semaines à venir. Le Bureau des affaires de désarmement se réjouit à la perspective de collaborer avec tous les membres de la Conférence du désarmement et s'efforcera de les épauler au mieux dans leur mission.

À l'occasion du quarantième anniversaire de la Conférence, je voudrais appeler l'attention sur les paroles prononcées par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à Davos le mois dernier, à savoir qu'à une époque où les enjeux sont cruciaux, de plus en plus nombreux et liés entre eux, nous constatons paradoxalement que les mesures prises pour y faire face sont toujours plus fragmentées et source de divisions et n'ont donc guère de chances d'aboutir. En temps de crise, nous ne pouvons réussir que si nous travaillons ensemble. En 2019, je vous encourage à ne ménager aucun effort pour renforcer la crédibilité de cette instance où des engagements multilatéraux peuvent être pris à un moment où aucune autre option n'est envisageable et où œuvrer en faveur du désarmement est si nécessaire. J'ai hâte de collaborer avec vous dans les mois à venir et me réjouis d'échanger avec vous aujourd'hui. Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante pour sa déclaration. Chers collègues, nous avons maintenant l'occasion d'échanger brièvement avec elle. Il serait souhaitable, à mon avis, de regrouper quelques questions et observations puis de demander à la Haute-Représentante de nous faire part de ses remarques. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? J'en profite, pour ma part, pour poser une question à la Haute-Représentante.

M^{me} Nakamitsu, je vous remercie de votre déclaration et de votre soutien continu. J'apprécie les renseignements actualisés que vous avez fournis sur la mise en œuvre du Programme de désarmement du Secrétaire général et je suis heureux d'apprendre que des États se sont faits les champions ou les avocats de diverses actions relevant de tous les piliers du Programme.

Quelles sont les actions que nul ne soutient et que vous souhaiteriez vivement voir soutenues ? Dans un futur proche, pourriez-vous nous dire pour lesquelles des actions inscrites dans le Programme nous pouvons compter que des mesures seront prises plus rapidement grâce à la contribution que les États se sont engagés à apporter ?

M^{me} Nakamitsu (Haute-Représentante pour les affaires de désarmement) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, avant de répondre à cette question, qui est très importante, je voudrais souligner une fois de plus que nous sommes très heureux que les actions que les gouvernements se sont officiellement proposés de défendre ou de soutenir soient réparties entre les quatre piliers. Outre les trois piliers de fond, il y a aussi, bien sûr, un quatrième pilier, qui concerne les partenariats pour le désarmement et où sont reprises les actions défendues au titre des autres piliers. Je suis très heureuse de l'intérêt équilibré dont font montre bon nombre d'entre vous. Comme je l'ai indiqué, beaucoup d'autres pays ont également manifesté leur intérêt verbalement et nous attendons simplement la confirmation formelle de ces intentions dans les semaines à venir.

Vous avez demandé quel type d'actions nous devons essayer d'engager de toute urgence. L'une des choses que j'ai suggérées – en fait, que j'ai demandées – est, simplement, que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité affirment ou réaffirment expressément qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne devrait donc jamais être engagée. Il s'agit d'une position de principe qu'il serait important et positif, à notre avis, que tous les États dotés d'armes nucléaires réaffirment clairement à mesure que nous entrons dans les phases les plus intenses du cycle préparatoire de la Conférence d'examen de 2020.

Il y a donc, j'en suis convaincue, des actions dans le domaine du désarmement nucléaire qui sont très souhaitables et, de fait, de nombreux autres États non dotés d'armes nucléaires ne cessent d'affirmer que de telles actions sont nécessaires, notamment en raison d'une situation sécuritaire toujours plus difficile et dangereuse. J'ai pris contact avec de nombreux gouvernements au niveau bilatéral pour essayer d'assurer leur soutien à ce type d'action et il serait vraiment formidable que ces questions soient effectivement abordées collectivement ou individuellement par les États dotés d'armes nucléaires également.

S'agissant des autres domaines, comme je l'ai dit, les manifestations d'intérêt ont été très équilibrées et de nombreux pays se sont portés volontaires pour offrir un soutien financier. Toutefois, je ne cesse de souligner qu'il est tout aussi important d'apporter un appui politique et de faire des déclarations politiques à l'appui de ces actions – dont

beaucoup, voire la totalité, coïncident avec vos responsabilités et les questions examinées à la Conférence du désarmement et dans d'autres segments du dispositif de désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante, M^{me} Nakamitsu, d'avoir répondu à cette question et je donne la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, M^{me} Nakamitsu, chers collègues, nous sommes reconnaissants de la contribution du Secrétariat de l'ONU et du secrétariat de la Conférence du désarmement aux travaux de la Conférence. Nous sommes toujours prêts à dialoguer avec vous, mais nous regrettons et nous nous étonnons qu'aucun des deux hauts fonctionnaires de l'ONU, à savoir le Secrétaire général lui-même et la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, lorsqu'ils étaient en Suisse et même physiquement présents à Genève, n'aient réussi à débattre avec la Conférence des questions véritablement critiques auxquelles cette instance fait actuellement face. Même votre exposé d'aujourd'hui a été largement consacré à l'avancement du Programme du Secrétaire général, qui était aussi d'ailleurs au centre de votre visite spéciale à Genève il y a quelque temps. À mon avis, il y a là pour le moins un chevauchement des efforts qui ne contribue pas à un traitement équilibré, notamment des questions intéressant la Conférence. Nous avons fait part de notre position sur le Programme. Alors que les organes subsidiaires ont travaillé pendant la quasi-totalité de la dernière session sur tous les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, vous avez consacré beaucoup plus de temps à deux propositions, considérées comme nos tâches communes, à savoir le programme de travail de la Conférence et le Programme de désarmement. J'aimerais que vous exposiez davantage vos vues sur ce qu'est réellement la Conférence du désarmement, sur la contribution pratique que le Secrétariat peut apporter à l'amélioration de ses travaux et sur l'aide concrète qu'il peut fournir aux délégations.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni, puis à l'Ambassadeur du Brésil.

M. Liddle (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie M^{me} Nakamitsu de s'être jointe à nous aujourd'hui. Ma délégation fait souvent état de l'importance d'associer New York et Genève et il faut se féliciter d'avoir trouvé un moyen novateur de le faire aujourd'hui.

Je vous remercie aussi, Monsieur le Président, du soutien que vous apportez aux travaux de la Conférence du désarmement. Nous disons souvent ici que nous ne travaillons pas en vase clos – ce qui est vrai – et vous avez évoqué la nécessité de travailler ensemble lorsque les temps sont difficiles, ce qui est indéniablement le cas. Ma question est donc de savoir comment nous, dans cette instance, pourrions mieux nous associer à d'autres éléments du dispositif de désarmement – la Première Commission, la Commission du désarmement et, bien sûr, le Conseil consultatif pour les questions de désarmement, qui appuie le travail du Secrétaire général de l'ONU. Il existe un grand nombre de tribunes et d'intervenants importants. Comment pouvons-nous mieux nous associer à ces efforts ?

Le Président : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni et donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Brésil.

M. De Aguiar Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, M^{me} Nakamitsu, pour votre présence et votre déclaration à la Conférence du désarmement. Je ne peux comprendre que venir à Genève à plusieurs reprises présente des difficultés. Votre contribution est néanmoins essentielle aux différentes étapes de la session de 2019 et nous nous félicitons que vous ayez souligné l'importance du Programme de désarmement du Secrétaire général, en mettant l'accent sur des éléments du plan de mise en œuvre. Les questions de mise en œuvre étant sans doute suivies de plus près par les missions à New York que par les missions à Genève, il faut que nous soyons informés régulièrement de l'évolution de la situation et que nous unissions nos forces sur ce front.

Permettez-moi maintenant de revenir sur vos observations et sur celles du Secrétaire général concernant la situation mondiale en matière de désarmement. Celle-ci apparaît sombre et alarmante en dépit de tous les efforts que nous avons déployés pour que la

Conférence mène des travaux et des débats productifs et de fond (même si davantage sont requis) et pour qu'elle soit la première instance vers laquelle on se tourne pour assurer, si ce n'est un rôle de chef de file, un cadre de discussion pour examiner l'ensemble des événements survenus en matière de désarmement depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le régime applicable à la maîtrise des armements et aux engagements en matière de désarmement semble se déliter peu à peu. Les traités paraissent de plus en plus obsolètes, ou les engagements envers ces traités ne sont plus aussi solides qu'ils ne l'étaient.

Je suis donc d'avis que nous devrions sans doute réfléchir à de nouvelles options qui pourraient être défendues non pas par des pays à titre individuel mais par l'Organisation des Nations Unies. Ce qui vient à l'esprit à cet égard, c'est la réunion de haut niveau prévue sur la revitalisation des travaux de la Conférence, que nous avons reportée. Personne n'en parle plus, mais peut-être une initiative comme celle-là, une initiative à plus fort impact permettrait de regrouper tous les différents volets du désarmement en un dialogue unique et large sur l'état du monde en termes de sécurité et de stabilité stratégique et sur la situation des traités et du régime existants à l'approche de 2020. 2020 ne sera pas une étape facile à franchir non plus et beaucoup d'obstacles devront être surmontés.

Voilà ce que j'avais à dire. Je suis convaincu qu'il faut voir plus grand et plus loin si nous voulons progresser.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Brésil. Je voudrais maintenant donner la parole à la Haute-Représentante pour qu'elle fasse part de ses observations supplémentaires.

M^{me} Nakamitsu (Haute-Représentante pour les affaires de désarmement) (*parle en anglais*) : En réponse à la première question ou observation de la Fédération de Russie, je pense que vous savez tous que le Secrétaire général de l'ONU prendra la parole durant la semaine de réunions de haut niveau. Vous comprenez tous l'importance qu'il attache à la Conférence du désarmement, ce qui sera à nouveau pleinement démontré cette année. Si je me suis concentrée sur les questions intéressant le Programme de désarmement aujourd'hui dans la dernière partie de mon exposé c'est également parce que je suis pleinement consciente que vous êtes au milieu de délibérations et de discussions sur le programme de travail et sur la manière dont vous pourriez structurer vos travaux pendant l'année civile 2019. Je ne souhaitais pas interférer avec ce que vous étiez en train de faire, de sorte que j'ai préféré, plutôt que de parler des modalités exactes de fonctionnement de la Conférence, aborder certaines des questions de fond, en mettant bien entendu fortement l'accent sur le fait que nous souhaiterions que la Conférence se remette au travail.

La Conférence est, à notre avis, un élément fondamental de l'architecture de paix et de sécurité internationales. C'est la seule instance de négociation et j'aimerais donc beaucoup qu'elle reprenne la main. J'attends avec impatience de voir les progrès qui seront réalisés et s'il y a quoi que ce soit que nous puissions faire pour y contribuer, n'hésitez pas à nous le faire savoir – c'est notre rôle. Vous en apprendrez plus au cours du débat de haut niveau sur ce qu'est notre position actuelle.

Je remercie vivement le Royaume-Uni de ses observations. Comment pouvons-nous essayer de faire en sorte que les différentes composantes du dispositif de désarmement fonctionnent mieux ensemble ? Vous vous souviendrez qu'il y a un engagement dans le Programme du Secrétaire général qui concerne exactement cet aspect. S'agissant du Secrétariat, sa mission est d'apporter un appui à ces composantes et c'est ce qu'il fait en fournissant des services de secrétariat à la Commission du désarmement, à la Première Commission et à d'autres organes auparavant dispersés au sein du Bureau des affaires de désarmement. Les services d'appui fournis par le Secrétariat sont maintenant coordonnés au sein d'une seule branche du Bureau, dont j'ai confié la responsabilité à une personne ayant une longue expérience des entités concernées.

En outre, la Conférence doit bien entendu s'accommoder de la séparation géographique entre New York et Genève, et je suis pleinement consciente de ce problème. De fait, c'est l'une des principales questions auxquelles je cherche à apporter une réponse dans le cadre du processus en cours de gestion du changement interne et d'examen des structures du Bureau. J'ai donc demandé à mon adjoint de se rendre à Genève pour réfléchir avec nos collègues du service à la meilleure façon de mieux intégrer les fonctions du

Secrétariat de Genève aux fins de la mise en œuvre de l'engagement que nous avons pris dans le Programme du Secrétaire général, à savoir assurer une plus grande cohérence entre les différentes composantes du dispositif de désarmement du point de vue du Secrétariat.

Je remercie vivement le Brésil pour ses observations – il s'agit d'une question importante. De fait, je suis personnellement convaincue que nous devrions vraiment mettre en avant de nouvelles idées et proposer de nouvelles approches créatives compte tenu de la situation de sécurité actuelle et des types de mécanismes de désarmement et de contrôle des armements dont nous pourrions avoir besoin. Je suis tout à fait disposée à engager le dialogue avec vous – le désarmement est en effet un domaine unique, où la responsabilité de l'action incombe effectivement aux États membres. Je suis prête à collaborer avec les États membres qui prennent cette responsabilité beaucoup plus au sérieux qu'auparavant et je commence à entendre des propos très encourageants, pas seulement de la part du Brésil. Quelques pays ont commencé à évoquer les nouvelles idées et les nouvelles approches qui s'imposent dans le nouvel environnement sécuritaire du XXI^e siècle.

Le moment est sans doute venu de commencer à réfléchir à ces questions et, pour ce faire, nous devons réunir toutes les bonnes volontés. C'est quelque chose que l'ONU peut faire et j'aimerais donc certainement en savoir plus et connaître vos positions sur la façon dont nous pourrions vous aider. J'accompagnerai le Secrétaire général lors du débat de haut niveau et j'espère avoir l'occasion d'échanger des vues avec certains d'entre vous et d'écouter les idées que vous formulerez dans ce cadre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Haute-Représentante pour ses observations. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole à l'Indonésie et à la Finlande.

M. Sidharta (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et par votre intermédiaire, je voudrais également exprimer ma sincère gratitude à M^{me} Nakamitsu pour avoir pris le temps d'échanger avec nous à la Conférence du désarmement.

Les graves enjeux auxquels nous faisons face concernent, vous le savez, non seulement la question de fond, à savoir le désarmement lui-même, mais aussi d'autres aspects, tels que l'aspect administratif et, surtout, l'aspect financier de nombreux régimes de désarmement. La Convention sur les armes biologiques en est un exemple. Nous avons beaucoup de difficultés à couvrir les dépenses associées à nos travaux dans le cadre de cette Convention en raison d'une situation financière dont pâtissent également d'autres régimes de désarmement et qui fait obstacle à la réalisation de réels progrès. Par exemple, la situation financière propre à la Convention sur les armes biologiques nous empêche de tenir une réunion des États parties de la durée voulue. En raison de ces problèmes de financement, nous ne pouvons tenir une réunion complète de cinq jours et devons donc nous contenter d'une réunion de trois jours. Nous constatons en outre que certains pays éprouvent des difficultés à honorer leurs engagements financiers.

Je voudrais donc savoir, M^{me} Nakamitsu, si vous ou le Secrétaire général avez envisagé des mesures pour remédier à ces problèmes. En particulier, avez-vous contacté les pays qui ont des arriérés de paiement, ou le Cabinet du Secrétaire général a-t-il prévu une solution ou un mécanisme d'une forme ou l'autre pour faire face à cette situation, par exemple, pour tenir une réunion des États parties de la durée voulue ?

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Indonésie et donne maintenant la parole au Représentant de l'Égypte.

M. Elsayad (Égypte) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, et merci à vous bien sûr, M^{me} Nakamitsu, pour votre participation à la Conférence du désarmement aujourd'hui et pour votre habituelle collaboration avec les membres de la Conférence à Genève.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises et récemment encore dans notre déclaration à la dernière session plénière de la Conférence, nous estimons que celle-ci est au centre du dispositif de désarmement et, plus important encore, qu'elle est la seule instance s'occupant du désarmement qui a pour mandat de négocier des instruments juridiquement contraignants. En outre, l'Égypte attache évidemment une grande importance

à la négociation par la Conférence d'une convention globale sur les armes nucléaires. Comme vous le savez tous, l'Assemblée générale a adopté en 2017 un traité juridiquement contraignant interdisant les armes nucléaires, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, et nous sommes pleinement conscients des sentiments et vues divergents que cet instrument inspire aux membres de la Conférence. Nous sommes convaincus, pour notre part, que les efforts nécessaires pour réaliser cet objectif devraient être menés par la Conférence, qui doit négocier une convention globale sur les armes nucléaires. Nous croyons comprendre que le Programme de désarmement du Secrétaire général fait également référence au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et à son importance, et je souhaiterais en savoir plus. Avez-vous des idées et des vues sur la manière dont le Bureau des affaires de désarmement pourrait aider la Conférence à saisir l'occasion que représente le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ?

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Égypte et donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Lettonie.

M. Karklins (Lettonie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup. Avec la vingtaine d'autres pays, observateurs à la Conférence du désarmement, nous suivons les débats et nous participons aux travaux autant que nous le pouvons et autant que notre statut nous le permet. Je voudrais profiter de votre présence pour rappeler aux présidences successives de la Conférence que les questions liées à l'élargissement de la Conférence devraient également être débattues, car nous ne les avons pas examinées depuis longtemps, même brièvement.

La question que je voulais vous poser, M^{me} Nakamitsu, concerne la problématique femmes-hommes dans le désarmement. L'année dernière, à la Première Commission, nous avons pu constater qu'un nombre sans précédent de résolutions mettaient l'accent sur cette problématique – vous en avez parlé avec éloquence dans votre déclaration à la séance d'ouverture des travaux de cette Commission. La question est évidemment de savoir quelle serait la meilleure façon de renforcer la prise en compte de la dimension de genre dans les interventions et les activités concernant le désarmement.

Pour sa part, la Lettonie, qui préside la Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes, qui aura lieu en août 2019, a choisi le genre et la violence sexiste comme thème central de sa présidence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Lettonie. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Il semble qu'aucune autre délégation ne souhaite intervenir. Je vais maintenant donner la parole à la Haute-Représentante pour quelques observations finales.

M^{me} Nakamitsu (Haute-Représentante pour les affaires de désarmement) (*parle en anglais*) : Une nouvelle fois merci. La première question de l'Indonésie concerne les difficultés financières auxquelles se heurtent diverses conventions de désarmement. En fait, c'est là, presque depuis le premier jour de mon entrée en fonctions, l'un des principaux problèmes auxquels j'ai essayé de remédier par divers moyens. Avons-nous contacté les pays enregistrant des arriérés de paiement, en insistant sur la nécessité de verser les contributions qu'ils sont tenus de verser ? Bien sûr, nous avons pris contact et eu des échanges avec eux. En outre, j'ai été informé presque immédiatement que plusieurs pays s'étaient réunis et avaient essayé de trouver une solution un peu plus durable à ces difficultés. L'année dernière, il a été possible, dans le cadre de l'une des conventions, la Convention sur les armes biologiques, d'établir un fonds de réserve, le Fonds de roulement, qui permet de faire face aux situations très difficiles qui ont été causées par l'incapacité de financer un tel mécanisme correctement.

Sur demande, nous collaborons avec certains des présidents de ces conventions et avons offert quelques options. Nous essayons de proposer aux États parties plusieurs solutions possibles plutôt que d'imposer une solution en particulier. Après tout, ce sont les États parties qui sont responsables des conventions. Il leur appartient donc de résoudre ces difficultés, même si, bien sûr, nous sommes ici pour essayer de collaborer avec eux et les aider à trouver des solutions plus durables aux problèmes persistants associés à un manque de financement. Nous aimerions continuer à le faire. Il ne s'agit pas seulement d'une ou deux conventions. Toutes les conventions sont en proie à des problèmes financiers

similaires. Le moment est venu pour les États parties à ces instruments de prendre ces questions beaucoup plus au sérieux et de leur trouver une solution bien plus durable. Encore une fois, nous sommes prêts à collaborer avec vous dans cette optique.

S'agissant de la question posée par l'Égypte, nous avons effectivement mentionné le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Il s'agit d'une convention négociée par l'Organisation des Nations Unies. Bien que nous soyons pleinement conscients que ce texte est assez controversé et que certains pays n'ont pas aimé qu'il y soit fait référence dans le Programme du Secrétaire général, il s'agit d'un traité négocié par l'ONU et, pour nous, secrétariat des diverses activités de désarmement, il était impossible de ne pas le mentionner.

Quels que soient les points de vue sur le Traité, une chose que nous devons tous faire ensemble est de nous assurer que la forte frustration ressentie par de nombreux États Membres de l'ONU ou par la majorité d'entre eux face à la lenteur ou à l'enlisement du désarmement nucléaire tout comme la déclaration politique que représente l'adoption du Traité se transforment en une pression politique positive, afin que nous puissions réellement nous ressaisir et essayer d'harmoniser notre vision de l'élimination des armes nucléaires. Une occasion nous est offerte aujourd'hui, comme je l'ai indiqué : la procédure d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Mon rôle – notre rôle – est d'essayer de vous aider à retrouver une vision commune d'une voie commune menant à l'élimination des armes nucléaires, et nous voudrions vraiment saisir l'occasion qui nous est offerte de revenir sur cette voie.

Il y a beaucoup de choses que nous pourrions faire et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons élaboré le Programme de désarmement du Secrétaire général, qui détaille les tâches que nous pourrions mener et les mesures que nous pourrions prendre. Nous espérons que nous serons en mesure de vous aider à retrouver le chemin de l'unité. Faisons avancer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ou son noyau dur, afin de progresser de concert vers le désarmement nucléaire. Tirons parti des possibilités qui s'offrent à nous.

Je ne vous vois pas à l'écran, Monsieur l'Ambassadeur Karklins, mais je vous remercie de votre question sur la problématique femmes-hommes. Là encore, plusieurs aspects doivent être distingués. Permettez-moi de résumer. Pour nous, les questions d'égalité des sexes sont importantes de deux points de vue. D'une part, bien sûr, les femmes doivent être pleinement et équitablement représentées dans les négociations sur le désarmement, et vous savez tous que nous suivons de près la participation des femmes dans les différentes délégations. Leur participation et leur représentation dans toutes les activités de désarmement contribuent de façon essentielle à la dimension de genre du Programme de désarmement. D'autre part, et c'est cet autre aspect auquel, je pense, vous faites également allusion, nous devons nous assurer que l'incidence sur les femmes et les hommes est bien comprise dans les diverses parties du Programme.

Je suis très heureuse que vous évoquiez ce point dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité sur le commerce des armes. Nous essayons aussi de tenir compte de l'impact différencié selon les sexes dans les différents volets des activités de désarmement. Par exemple, nous lançons un projet de grande envergure pour essayer de mieux comprendre l'incidence des armes légères sur les femmes et les hommes dans diverses régions du monde. Dans le domaine des armes nucléaires, on progresse – de nombreuses études ont été menées par des experts de la société civile pour essayer de comprendre les différentes incidences de ces armes. Ce ne sont là que des exemples. J'espère vivement que ces questions seront intégrées dans tous les domaines du désarmement et, pour cette raison, je tiens à vous remercier, Monsieur l'Ambassadeur Karklins, d'avoir abordé la question de la problématique femmes-hommes dans le contexte du Traité sur le commerce des armes, et j'espère vivement que d'autres suivront cet exemple dans toutes les différentes dimensions des travaux de désarmement.

Merci beaucoup de m'avoir donné cette occasion d'échanger avec vous. Le lien a très bien fonctionné, et comme je reviendrai à Genève la dernière semaine de février, j'ai hâte de dialoguer avec vous, de vous rencontrer et d'avoir des entretiens en face à face.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Haute-Représentante pour le temps qu'elle nous a accordé ainsi que pour les propos qu'elle a tenus et l'engagement dont elle fait preuve. S'il n'y a plus de demandes de prise de parole dans le cadre de cet échange, je propose de suspendre la séance et de reprendre en séance plénière.

La séance est suspendue à 15 h 50 ; elle reprend à 16 h 5.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance plénière reprend. Chers collègues, à la date d'hier, mercredi 6 février 2019, à 15 heures, nous avons reçu deux autres demandes de participation à la Conférence du désarmement en qualité d'observateur. Ces demandes figurent dans le document CD/WP.617/Add.4, qui vous a été communiqué. Toute demande émanant d'États non membres reçue après la date indiquée ci-dessus sera présentée pour examen et décision à la prochaine séance plénière. Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter ces États à participer à ses travaux, conformément à son règlement intérieur ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Excellences, chers collègues, je voudrais maintenant reprendre nos discussions sur le programme de travail ou toute autre question. Je tiens à remercier toutes les délégations qui ont soumis leurs observations et fait des propositions et à vous assurer une fois de plus que je m'efforcerai, avec le secrétariat, d'en tenir compte dans le projet révisé de ce programme de travail, que nous distribuerons demain soir, vendredi 8 février, comme je l'ai promis.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Pologne.

M. Czech (Pologne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue à un nouveau collègue, l'Ambassadeur d'Indonésie, et adresser mes meilleurs vœux à nos collègues de la Chine et d'autres États qui célèbrent actuellement la nouvelle année lunaire. Je vous remercie également, Monsieur le Président, de nous avoir permis de communiquer aujourd'hui avec la Haute-Représentante, M^{me} Nakamitsu. Les échanges de vues en temps voulu entre les centres d'experts pour le désarmement – New York, Genève et Vienne – demeurent un élément important du dispositif de désarmement.

Monsieur le Président, le 30 janvier, vous avez présenté un projet de programme de travail pour la Conférence du désarmement. Je tiens à vous remercier pour cet effort. Un document aussi complet et riche en idées constitue une très bonne base pour la suite des travaux. De notre point de vue, la principale valeur du projet de programme de travail réside dans son effet miroir. Nous examinons ce document individuellement et, en même temps, collectivement, et nous voyons où nous en sommes, ce qui est possible, ce qui ne l'est pas, ce qui est plus pertinent, ce qui l'est moins.

Ce que nous, la Pologne, voyons dans ce miroir, c'est que les propositions relatives aux points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence n'ont pas toutes le même degré de maturité. Certains points sont déjà couverts ou peuvent être mieux pris en charge par d'autres instances ou par d'autres instruments. Je me réfère ici à l'alinéa a) du paragraphe 6.

Tout en reconnaissant que la question de la biosécurité est de la plus haute importance, nous pensons qu'elle devrait être suivie et étudiée plus avant dans le cadre de la Convention sur les armes biologiques, ce qui nous oblige dans le même temps à faire davantage pour renforcer cette Convention.

Les résultats de nos débats tenus l'an dernier au sein des organes subsidiaires ont été très encourageants et prometteurs. Toutefois, ils ne constituent pas, selon nous, une masse critique suffisante pour l'ouverture de négociations sur les quatre questions fondamentales. Pour réaffirmer notre position, je conviens avec plusieurs orateurs précédents que l'instrument sur les matières fissiles, s'il est interprété au sens large, est la question qui, plus que toute autre, offre les meilleures perspectives de progrès.

Comme je l'ai déjà dit, nous devons d'abord et avant tout chercher, hors de la Conférence, des solutions à l'impasse dans laquelle cette instance se trouve. Toutefois, nous pouvons également convenir que la Conférence, comme tout autre organe et institution, a besoin d'ajustements périodiques. Au cours des réunions précédentes,

certaines délégations ont évoqué les méthodes de travail de la Conférence, la présidence tournante et l'élargissement de la composition. J'ajouterais que la notion de durée de la présidence doit faire l'objet d'une réflexion urgente et rapide.

Nous sommes convaincus que nous pouvons aller encore plus loin. Il convient de rappeler que l'ordre du jour de la Conférence n'est pas figé. C'est un document vivant qui a évolué au fil des ans. Le moment semble venu d'examiner ces sept points et de nous demander si ceux-ci reflètent bien les défis auxquels nous faisons actuellement face.

Il n'y a aucun doute sur les quatre questions fondamentales. Néanmoins, si l'on examine les points 6 (« Programme global de désarmement ») et 7 (« Transparence dans le domaine des armements »), il semble assez naturel de s'interroger sur l'intérêt pratique de ces questions pour les travaux de la Conférence. Le point 5 (« Nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : armes radiologiques ») doit être actualisé et précisé afin de tenir compte du progrès rapide des nouvelles technologies militaires. Cette analyse se fonde sur l'évolution actuelle de la situation en matière de sécurité et sur les résultats des travaux menés l'an dernier par les organes subsidiaires. Nous proposons d'examiner les questions susmentionnées d'une manière ouverte et objective. Soyons pratiques – nous pouvons les modifier, nous pouvons les préciser, nous pouvons même les remplacer par des sujets plus pertinents et plus prospectifs. Nous pouvons en choisir le libellé et, enfin, nous pouvons les examiner.

Monsieur le Président, nous attendons la version révisée du projet de programme de travail que vous allez présenter demain. Quel que soit le sort qui sera réservé à cette version, je tiens à vous féliciter pour le très bon démarrage de la session de la Conférence. J'espère que nous mènerons encore cette année des travaux très approfondis, en tenant compte des observations que je viens de faire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Pologne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées au Président. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Chine.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, nous voudrions vous féliciter, en tant que première personne à occuper la présidence tournante cette année, d'avoir présenté plusieurs idées opportunes et précises concernant le programme de travail, qui ont contribué à relancer les débats de la Conférence à ce sujet. Aujourd'hui, je voudrais, au nom de la délégation chinoise, faire part de quelques réflexions préliminaires sur le projet de programme de travail que vous avez présenté.

Premièrement, la Chine estime que la Conférence doit adopter une approche globale, équilibrée et objective afin de répondre aux préoccupations légitimes et raisonnables de tous les États membres. Comme nous le savons tous, l'expression « globale et équilibrée » est utilisée à la Conférence depuis de nombreuses années. Je recommence maintenant à participer aux travaux de la Conférence et remarque que certains collègues sont plutôt dubitatifs quant à cette formulation, voire déçus par elle. D'aucuns ont indiqué que certains points de l'ordre du jour ne devraient pas être liés à d'autres. La Conférence est le reflet de la situation internationale en matière de sécurité. Pour quelques-uns des grands points, tels que le désarmement nucléaire, un traité interdisant la production de matières fissiles, la prévention d'une course aux armements dans l'espace ou les garanties de sécurité négatives, entre autres, l'ordre du jour non seulement reflète de manière objective les problèmes de sécurité auxquels la communauté internationale tout entière est confrontée, mais donne également une image fidèle des positions diverses de toutes les parties au regard de la situation internationale en matière de sécurité. Ce n'est donc qu'en adoptant une approche globale et équilibrée, tenant compte de manière objective et juste des diverses priorités, que les divergences entre toutes les parties pourront être aplanies, que des modalités de travail équitables pourront être mises au point et que la Conférence pourra mener ses travaux sur une base équitable et objective. À cet égard, plutôt que parler de liens, il vaudrait mieux dire que les divers points de l'ordre du jour sont naturellement interconnectés. Le fait de mettre l'accent sur un ou deux de ces points générera des distorsions. Bien entendu, dans l'élaboration du programme de travail, nous devons pleinement intégrer le rôle de la Conférence en tant qu'unique organe multilatéral de négociation en matière de désarmement et tirer pleinement parti de l'expertise particulière

des membres de chaque délégation. Dans le même temps, nous devons tenir compte des réalités de la Conférence et des principaux points dont elle s'occupe, en évitant d'inscrire de façon indiscriminée à son programme de travail n'importe quelle question qui est proposée.

Deuxièmement, comme on dit en chinois, il faut plus qu'une petite vague de froid pour produire un mètre de glace. Si les travaux de la Conférence ont été gelés, c'est sous l'effet conjugué de la situation sécuritaire internationale et de la volonté politique de tous les États. Ils ne pourront être redynamisés d'un seul coup. La seule façon de progresser est de mettre en place des bases solides et de procéder étape par étape. L'année dernière, la Conférence, s'appuyant sur les travaux du groupe de travail sur la voie à suivre, a établi cinq organes subsidiaires et entamé des discussions approfondies, qui ont imprimé un nouvel élan à son activité. J'ai noté que de nombreux pays ont souligné que les discussions de fond ne concernent pas que les traités et que les discussions techniques revêtent une réelle importance pour faire avancer les travaux de la Conférence. À notre avis, celle-ci devrait étudier de près la possibilité de poursuivre la pratique bénéfique instaurée l'an dernier et créer des organes subsidiaires pour les points importants de l'ordre du jour, tout en menant parallèlement des travaux de fond sur ces points. En ce qui concerne les noms, les mandats et les méthodes de travail des organes subsidiaires, nous sommes disposés à tenir des discussions plus approfondies pour passer en revue et explorer les possibilités avec le Président et toute autre partie.

Troisièmement, cette année marque le quarantième anniversaire de la création de la Conférence, qui doit savoir s'adapter aux évolutions. Elle doit continuer de veiller à ce que le traitement des points de l'ordre du jour soit objectif, complet et équilibré, tout en créant dans le même temps des organes subsidiaires pour orienter ses travaux, et elle doit constamment améliorer ses propres mécanismes et structures. Tout d'abord, elle doit tenir dûment compte de l'impact profond des progrès de la science et de la technologie sur la sécurité internationale et examiner et mettre à jour son programme de travail et ses points de l'ordre du jour en conséquence. Ensuite, les travaux de la Conférence doivent rester en phase avec le multilatéralisme et la mondialisation. La Conférence doit envisager activement d'accueillir de nouveaux membres et d'accroître son universalité. Enfin, tout en adhérant au principe du consensus, elle doit réfléchir plus avant aux moyens d'améliorer ses méthodes de travail et son efficacité. La Chine estime que la Conférence doit envisager de faire appel à des coordonnateurs pour actualiser son ordre du jour, élargir sa composition et améliorer ses méthodes de travail, en sollicitant largement les vues de toutes les parties et en tirant parti de leur sagesse collective afin d'être à même en ce quarantième anniversaire de sa création, d'envisager la situation sous un jour nouveau, de gagner en crédibilité et de faire montre d'un nouveau dynamisme.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la République arabe syrienne.

M. Aala (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : La République arabe syrienne attache une grande importance à la Conférence du désarmement, qui est la seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement, ainsi qu'au maintien de son rôle, de son statut et de son mandat. Elle souligne qu'il est de la responsabilité et du devoir du Président de la Conférence de s'efforcer d'établir un programme de travail fondé sur de larges consultations avec les États membres afin de mettre en évidence leurs vues et leurs priorités.

Nous avons pris note du programme de travail de la Conférence proposé par le premier Président de la session de cette année et avons écouté avec intérêt les observations des États membres sur ce projet. Nous attendons avec impatience de recevoir la version révisée sur la base des vues et observations des États membres, mais je tiens à faire quelques observations rendant compte des priorités de mon pays à cet égard.

Tout d'abord, nous soulignons qu'il importe de respecter les priorités fixées par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, en particulier la priorité absolue accordée à l'élimination totale des armes nucléaires compte tenu de la menace que représentent pour la survie de l'humanité l'existence et l'emploi ou

la menace de l'emploi de ces armes. Nous insistons sur la nécessité de combiner les actions en faveur de la non-prolifération nucléaire et les actions simultanées visant à réaliser le désarmement nucléaire, et nous appuyons la position du Groupe des 21, telle qu'elle ressort des documents de travail soumis à la Conférence.

Ensuite, la Syrie réitère son appui à l'adoption d'un programme de travail équilibré et complet avec un mandat de négociation couvrant les quatre questions fondamentales inscrites à l'ordre du jour de la Conférence ainsi que les nouveaux enjeux, principalement ceux concernant l'accès aux armes chimiques et l'utilisation de ces armes par les groupes terroristes.

Nous avons écouté les observations de nos collègues sur le programme de travail équilibré et complet, mais nous ne sommes pas d'accord avec leurs propositions, en particulier celles qui encouragent la Conférence à se concentrer sur un point de l'ordre du jour au détriment des autres points. La Syrie tient à souligner les aspects ci-après, inhérents à un programme de travail équilibré et complet.

Premièrement, nous appuyons le lancement sans tarder de négociations à la Conférence du désarmement en vue de l'adoption d'un accord global et vérifiable sur l'élimination des armes nucléaires fondé sur un programme échelonné et un calendrier précis. Nous notons que le mandat énoncé dans le projet de programme de travail ne répond pas aux exigences minimales pour atteindre cet objectif et ne fait pas du désarmement nucléaire une priorité absolue.

Deuxièmement, la Syrie appuie les efforts visant à élaborer un texte juridique internationalement contraignant interdisant les matières fissiles et leur utilisation pour la production d'armes nucléaires, qui constituerait une contribution majeure au désarmement nucléaire. En ce qui concerne le mandat contenu dans le projet de programme de la présidence, nous tenons à souligner qu'il devrait faire partie intégrante d'un programme de travail équilibré et complet comprenant les quatre questions fondamentales, s'inscrire dans le cadre du désarmement nucléaire, couvrir les stocks de ces matières, être vérifiable et prévoir la destruction des stocks de matières fissiles et l'interdiction de la production de nouvelles matières.

Troisièmement, en attendant l'élimination totale des armes nucléaires, la Syrie appuie l'adoption d'un traité juridiquement contraignant qui offre aux États non dotés d'armes nucléaires des garanties de sécurité efficaces, universelles, inconditionnelles, non discriminatoires et juridiquement contraignantes. Elle est favorable au lancement de négociations sur un instrument mondial contraignant concernant ces garanties et estime qu'il existe des bases solides et constructives pour aller de l'avant dans cette direction.

Quatrièmement, la Syrie appuie la négociation d'un traité international juridiquement contraignant visant à prévenir une course aux armements et à promouvoir les utilisations pacifiques de l'espace. Elle souscrit dans ce contexte au projet de traité présenté conjointement par la Fédération de Russie et la Chine sur la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux, mis à jour en 2014. Ce projet constitue une contribution constructive aux travaux de la Conférence et une base solide pour les négociations sur l'adoption d'un instrument juridique internationalement contraignant.

Cinquièmement, le risque que des groupes terroristes se procurent et utilisent des armes chimiques est particulièrement préoccupant, étant donné la capacité de ces groupes de franchir les frontières et le fait que certains États tolèrent et parfois facilitent leurs activités. Compte tenu de ces préoccupations, la Syrie réitère son appui à la proposition d'ouvrir des négociations à la Conférence du désarmement sur un projet de convention sur la répression des actes de terrorisme chimique et biologique sur la base du texte proposé par la Fédération de Russie. Nous notons que le programme de travail proposé par la présidence adopte une approche sélective de cette question et soulève des questions hypothétiques qui doivent d'abord être traitées dans le cadre de la Convention sur les armes biologiques.

Enfin, Monsieur le Président, la mesure dans laquelle la Conférence arrivera à sortir de son état actuel de tergiversation et de stagnation dépend beaucoup du respect par les

présidences successives et les États membres de l'obligation qui leur incombe de fonder leurs travaux et leurs positions sur le Règlement intérieur, de respecter le mandat, le rôle et l'ordre du jour de la Conférence et de rechercher un consensus sur un véritable programme de travail pour cette instance.

Notre expérience de l'année dernière et depuis le début de cette année a montré que le problème auquel fait face la Conférence tient moins à son règlement intérieur et à ses méthodes de travail qu'à la sélectivité et à la politique de deux poids, deux mesures de certains de ses membres ainsi qu'à l'absence du type de gestion politique nécessaire pour lui permettre de reprendre son rôle de négociation. Certains États persistent à politiser les travaux de la Conférence, leur insistance à soulever des questions qui ne relèvent pas de son mandat et à les utiliser comme prétexte pour violer son règlement intérieur nuisant à la crédibilité de cette instance et au rôle qui lui a été confié. L'atmosphère de confrontation et de polarisation que ces États cherchent à imposer ne répond pas aux exigences minimales de coopération et de confiance qui sont nécessaires pour examiner les propositions des États concernés concernant un examen des méthodes de travail de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie et donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Algérie.

M. Delmi (Algérie) : Monsieur le Président, je vous remercie. Je tiens d'abord à renouveler les sincères félicitations de la délégation algérienne à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence. Vous pouvez compter sur notre soutien pour vous aider à mener à bien la mission qui vous a été confiée. Je saisis également cette occasion pour souhaiter une chaleureuse bienvenue à nos collègues récemment arrivés à Genève, en l'occurrence aux Ambassadeurs de Chine, d'Équateur, d'Inde et d'Indonésie, ainsi qu'à la nouvelle Secrétaire de la Conférence. Ma délégation tient à vous remercier d'avoir fait distribuer le projet de programme de travail de la Conférence pour cette première partie de la session de 2019 et j'aimerais, à ce stade des débats, partager avec vous quelques éléments d'appréciation.

Premièrement, nous sommes encouragés par les manifestations de bonne foi en faveur de la régularisation du fonctionnement de la Conférence du désarmement et, dans ce contexte, la délégation algérienne est disposée avec tous les membres de la Conférence à œuvrer afin de relancer de manière effective nos travaux sur la base d'un programme de travail global et équilibré qui serait de nature à prendre en charge l'ensemble des objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de cette Conférence.

Deuxièmement, mon pays souscrit pleinement à la position du Groupe des 21 selon laquelle le désarmement nucléaire est la priorité absolue de la communauté internationale. À cet égard, nous sommes particulièrement préoccupés par le danger que présente la persistance des armes nucléaires pour la survie de l'humanité et nous réaffirmons l'urgente nécessité d'ouvrir des négociations sur cette question à la Conférence du désarmement en vue de l'élimination complète des armes nucléaires.

Troisièmement, nous considérons que l'adoption d'un programme de travail est une condition *sine qua non* pour retrouver le chemin de la négociation et prendre des mesures effectives permettant de relever les différents défis posés au régime de non-prolifération et de désarmement, à la paix et à la sécurité internationale. Nous disons cela parce que nous gardons à l'esprit que le temps n'est pas notre allié et qu'il est plus que jamais nécessaire de faire un pas en avant pour sauver cette instance, qui reste à nos yeux l'unique organe multilatéral de négociation dans le domaine du désarmement, et pour lui donner une plus grande crédibilité, une pertinence et davantage de perspectives.

Quatrièmement, l'Algérie continue de penser que le blocage de la Conférence du désarmement ne saurait être uniquement imputé à une défaillance de celle-ci. C'est le résultat clair et évident d'un contexte international marqué par l'absence de volonté politique de faire en sorte que l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence soient prises en charge. C'est dans ce contexte que ma délégation souhaiterait se joindre aux nombreux orateurs qui se sont félicités de l'expérience de la mise en place d'organes subsidiaires chargés d'examiner des questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

Puisque la Chine et un certain nombre de pays de la région célèbrent la nouvelle année, je ne saurais conclure sans me joindre aux délégations qui leur ont exprimé leurs bons vœux. Je vous souhaite donc une bonne année et que celle-ci puisse être, pour vos pays respectifs, celle de la santé, du bien-être et du développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Algérie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées au Président et je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice d'Australie.

M^{me} Mansfield (Australie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président, pour le dur travail que vous avez accompli pour élaborer votre projet de programme de travail. Nous avons également écouté attentivement nos collègues et nous voulons vous faire part de quelques réflexions.

De notre point de vue, la priorité devrait être la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles. Il existe pléthore d'excellents documents sur lesquels s'appuyer, y compris les rapports au riche contenu établis par le groupe préparatoire d'experts de haut niveau sur ce traité et le Groupe d'experts gouvernementaux. Nous considérons qu'un mandat de négociation sur ce point permettrait d'aller de l'avant.

Nous avons entendu diverses déclarations au sujet du document CD/1299 et du mandat qu'il contient, le mandat Shannon. Nous sommes d'avis qu'il serait préférable de ne pas nous laisser entraîner dans un débat prolongé sur ce mandat, car les points de vue sur ses avantages et ses inconvénients semblent être très clairement établis. Il serait préférable d'examiner à quelles conditions nous pourrions nous montrer plus flexibles quant à l'ouverture et à la facilitation de négociations à la Conférence du désarmement. L'Australie voudra certainement faire preuve de souplesse à cet égard et constate avec satisfaction qu'il semble y avoir une volonté générale de poursuivre l'examen des questions de fond relatives aux matières fissiles au sein de la Conférence.

Monsieur le Président, au vu des divergences de vues exprimées par les participants, nous ne voyons pas émerger de consensus pour des mandats de négociation sur tous les éléments que vous avez proposés, mais nous voudrions néanmoins ne pas compromettre nos chances de succès. La capacité de négocier simultanément sur plusieurs points en même temps ne semble pas exister actuellement à la Conférence, mais point n'est besoin d'avancer au même rythme sur tous les fronts. Comme d'autres l'ont déjà dit, nous pensons que les questions relatives aux menaces biologiques seraient mieux prises en charge dans le cadre de la Convention sur les armes biologiques. Nous ne sommes pas certains non plus de l'opportunité du projet de création d'un groupe de travail axé sur les nouvelles technologies et la protection des infrastructures essentielles.

Nous apprécions votre vision ambitieuse en ce début d'année. Toutefois, les déclarations faites jusqu'à présent semblent avoir montré que nous sommes encore très éloignés les uns des autres. Nous avons également pris acte des commentaires formulés quant à la nécessité de s'appuyer sur les travaux des organes subsidiaires et l'Australie est certainement favorable à une telle démarche. Il importe que nous trouvions un moyen de poursuivre le dialogue, de tirer parti des convergences et de collaborer là où nous le pouvons. Nous devons et nous pouvons nous concentrer sur le fond. Nous ne sommes attachés à aucune modalité de travail particulière, mais nous tenons à utiliser efficacement la Conférence pour nous rapprocher de la phase de négociation.

Si l'on en juge par les résultats de 2018, les organes subsidiaires peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif en permettant des débats de fond utiles. Nous sommes ouverts aux propositions relatives aux méthodes de travail et à l'élargissement de la Conférence. C'est une bonne pratique pour les institutions de se remettre en cause régulièrement et de voir si elles peuvent faire les choses mieux ou d'une autre façon. Nous devons également nous rappeler que nos gouvernements financent la Conférence et qu'il nous incombe d'obtenir des résultats et de le faire de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible.

Monsieur le Président, permettez-moi quelques commentaires spécifiques sur le projet de texte. S'agissant de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, par exemple, le Brésil a fait une suggestion utile concernant l'alinéa c) du paragraphe 6, à

terminer le texte après la référence à l'organe subsidiaire 3, tandis que d'autres ont évoqué la nécessité d'intervertir au paragraphe 6 les alinéas a) et b), l'alinéa a) concernant désormais le désarmement nucléaire et l'alinéa b) les matières fissiles.

Nous attendons avec impatience d'examiner votre texte révisé et vous remercions une fois de plus pour vos efforts constructifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice d'Australie de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées au Président. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Takamizawa (Japon) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Nous apprécions vivement le dur travail et les efforts que vous avez déployés pour élaborer un programme de travail ambitieux en tant que premier Président de la session de 2019 de la Conférence du désarmement. Comme nous l'avons déjà dit, le Japon met l'accent sur le respect des procédures, la prise en compte de tous les points de vue, la recherche de positions communes et la création de valeur ajoutée dans son évaluation du projet de programme de travail. Outre les remarques préliminaires que nous avons faites la semaine dernière, je voudrais souligner plusieurs points.

Premièrement, s'agissant du respect des procédures, nous vous remercions d'avoir décidé de distribuer le projet de programme de travail et de l'examiner dans le cadre des séances plénières, étant donné l'importance du mandat de la Conférence, qui est de convenir du programme de travail et d'engager des négociations sur le désarmement.

Deuxièmement, en ce qui concerne la prise en compte de tous les points de vue et la recherche de positions communes, nous apprécions la volonté du Président d'écouter les opinions des États membres de la Conférence concernant le projet de programme de travail et d'inclure les sept points clefs de l'ordre du jour. Toutefois, s'agissant de la question de l'ordre de priorité de ces points et de la nécessité de ne retenir que ceux qui sont suffisamment avancés pour donner lieu à un mandat de négociation, nous avons eu des difficultés à nous mettre d'accord sur le libellé du programme de travail, et la situation semble être la même qu'auparavant, voire pire. J'espère que votre projet révisé privilégiera les positions communes et les mettra en avant. La priorité du Japon est un traité interdisant la production de matières fissiles, à propos duquel des négociations peuvent, à notre avis, s'ouvrir, compte tenu des discussions approfondies tenues à cet égard par l'organe subsidiaire 2 et des résultats concrets du groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un tel traité.

Troisièmement, comme l'a déclaré mardi Monsieur l'Ambassadeur De Aguiar Patriota du Brésil, nous devons aborder cette question avec agilité. Nous devons garder à l'esprit qu'une fois que la semaine de haut niveau commencera à la fin février, il sera difficile d'entamer des délibérations de fond. Les deux prochaines semaines seront donc cruciales et nous devons faire preuve de sagesse et de créativité pour nous entendre sur l'ordre du jour et le calendrier des activités de la session de 2019.

Dans ce contexte, il importe d'examiner les progrès réalisés l'année dernière grâce aux activités des organes subsidiaires. Nous avons entendu différents points de vue sur l'intérêt des débats de ces organes, mais pour aller de l'avant et ajouter de la valeur à ce qui a été accompli, je voudrais suggérer deux points. Premièrement, il faut que nous indiquions clairement l'objet de nos discussions et, deuxièmement, certaines de ces discussions doivent avoir lieu dans un cadre officiel. En ce qui concerne l'objet des discussions, le Japon est favorable à des points d'information, notamment sur les réunions des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi qu'à des débats interactifs sur des questions telles que la doctrine nucléaire et la vérification du désarmement nucléaire sous l'égide de la Conférence, qui pourraient aider à promouvoir la transparence et la compréhension des diverses situations entourant le désarmement nucléaire.

En conclusion, être agile, c'est avant tout créer un environnement flexible et productif et se concentrer sur les objectifs à atteindre au lieu de se focaliser sur les méthodes détaillées à utiliser. Le Japon est donc ouvert à un échange de vues sur les méthodes de travail et la composition de la Conférence, si et seulement si un tel échange est

mené dans cet esprit de souplesse. Monsieur le Président, vous pouvez compter sur le plein appui de notre délégation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Japon de sa déclaration. Je donne la parole au Représentant du Kazakhstan.

M. Baissuanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Alors que nous prenons la parole pour la première fois sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette importante fonction et de vous assurer de notre plein appui dans vos efforts. Je voudrais lire une déclaration du Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan sur l'évolution récente de la situation concernant le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire :

Le Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan se déclare préoccupé par la décision des États-Unis d'Amérique de suspendre leur participation au Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et par la décision parallèle prise par la Fédération de Russie. Le Kazakhstan, en tant que partie au Traité, appuie le maintien et le strict respect de cet instrument par toutes ses parties et confirme la valeur qu'il continue de revêtir en tant qu'accord historique unique ayant permis aux parties de conjuguer leurs efforts pour éliminer une catégorie entière de missiles capables de transporter des armes nucléaires.

Depuis sa conception, le Traité a permis de réaliser des progrès importants en matière de désarmement nucléaire, conformément à l'article 6 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La dénonciation du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, qui est l'un des piliers du maintien de la sécurité internationale, risque de déclencher une nouvelle course aux armements dans de nombreuses régions du monde et constitue une grave menace pour la paix et la sécurité mondiales.

Soulignant la pertinence des initiatives lancées au niveau mondial par le Président du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev pour instaurer un monde exempt d'armes nucléaires d'ici à 2045, la République du Kazakhstan prône le strict respect du Traité par toutes les parties dans la perspective du renforcement des mesures de confiance mutuelle. Afin de préserver le Traité, le Kazakhstan demande aux États-Unis et à la Fédération de Russie de ne ménager aucun effort pour résoudre les problèmes existants par des négociations constructives dans le cadre des mécanismes bilatéraux et multilatéraux existants, y compris une commission spéciale de vérification, dont la création est prévue par le Traité.

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Kazakhstan de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Il semble que ce ne soit pas le cas.

Chers collègues, je tiens à vous informer que j'ai l'intention de convoquer la prochaine séance plénière le mardi 12 février, à 10 heures, pour nous permettre de poursuivre nos débats, y compris sur le programme de travail sur la base d'un document révisé. Je voudrais également vous informer qu'à notre prochaine séance plénière, Madame l'Ambassadrice Heidi Hulan prendra la parole devant la Conférence du désarmement en sa qualité d'ancienne Présidente du groupe d'experts de haut niveau chargé d'élaborer un traité interdisant la production de matières fissiles et à l'occasion de la transmission récente du rapport du groupe à la Conférence par le Secrétaire général de l'ONU. La séance est levée.

La séance est levée à 16 h 45.